



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

ABONNEMENTS Un an . . . Fr. 8) —
Six mois . . . » 4) —
Trois mois . . . » 2) —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
RECLAMES : 30 centimes »
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes,
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

L. GYGI, COIFFEUR
53, rue Léopold-Robert, 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façonné
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer PASSAGE du CENTRE
Succursale : Demoiselle 88
Boucherie -- Charcuterie

Magasins du printemps, J.-H. Matile
RUE LÉOPOLD-ROBERT 4. -- HALTE DU TRAMWAY
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. -- Blancs

VILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et Spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées gé-
nérales. — Petites salles pour comités.

J.-B. STIERLIN
Téléphone 2, Rue du Marché, 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques
et Alimentaires

Simon Dévy Balance 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins, Médocs, Bourgogne, Beaujolais, Califor-
nie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs
l'hectolitre.

LAIT STÉRILISÉ NATUREL
à la laiterie 7, Rue du Versoix, 7
Dépôts : M. Stierlin, Place du Marché.
M. A. Winterfeld, à la gare.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

Emile Plenniger Vins et Liqueurs
Spécialité
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Mout du pays
Boulevard de la Gare

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ-COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
serie, Verres à vitre.

Magasin de chaussures LE MIEUX ASSORTI
Cordonnerie
Vve F. BAUMANN
4, Rue de la Balance, 4

ALF. VUILLEUMIER
26, Rue Léopold-Robert, 26
La Chaux-de-Fonds
Cigares, Cigarettes et Tabacs. Grand choix
de Pipes, Porte-Cigares et Maroquinerie.

Nos Primes

Samedi 24 décembre
UNE BAGUE OR
AVEC OPALE,
provenant des magasins de M. BOLLE-LANDRY.

Pour être admis à participer à
cette répartition, il faut avoir payé
au moins trois mois de l'abonne-
ment de 1899 et cela jusqu'au 23
décembre à 6 heures du soir au
plus tard.

Les noms de ceux qui reçoivent
la prime sont publiés sauf deman-
de expresse contraire, auquel cas
nos abonnés sont priés de nous
désigner un pseudonyme.

La répartition se fait sous le
contrôle et sous la surveillance du
comité de l'Association *La Senti-
nelle*.

L'Actualité

Pour les vétérans.

On nous pardonnera de revenir une fois
encore sur la question des pensions accor-
dées aux vétérans de 1848 qui, après avoir
fondé la République, ont dû recourir à elle,
pour qu'elle veuille bien leur assurer une
vieillesse à l'abri du besoin matériel.

Quelques-uns d'entre eux nous ont adressé
une lettre de chaleureux remerciements.
D'autres nous ont exprimé leurs doléances
et se sont amèrement plaint d'avoir été mis
à l'écart. Ces derniers comprennent diffi-
cilement leur exclusion et l'on ne peut que
regretter avec eux que le gouvernement et
l'autorité législative après lui n'aient pas
fait bénéficier, dans une plus large mesure,
tous ceux qui pouvaient légitimement pré-
tendre à la pension.

Ce sera-t-il donc toujours l'éternelle loi
de ce monde qu'il y ait beaucoup d'appelés
et peu d'élus !

Mais ce n'est pas pour cela que nous nous
hasardons à présenter une nouvelle re-
quête, en faveur des vieux pensionnés de
la République, au risque d'être importun
et de nous voir peut-être une fois de plus
mal jugé.

On ne sait pas assez en haut lieu, — sui-
vant l'épithète consacrée pour parler de la
sphère où gravitent les dirigeants — avec
quelle impatience les vétérans admis au bé-
néfice de la pension attendent que cette
manne gouvernementale tombe dans leurs
poches.

Si nos conseillers d'Etat voulaient se don-
ner la peine d'y réfléchir, ils comprendraient
facilement qu'après plus d'une année d'at-
tente, d'espérances retardées, de projets
évanouis, de plans avortés, les vétérans ont
hâte de toucher autre chose que la monnaie
de singe dont on les a gratifiés jusqu'à ce
jour, sous forme de promesses, de décisions,
de décrets, etc. etc.

Nos confédérés de la suisse allemande
ont une jolie expression pour exprimer une
vérité banale : prompts secours, doubles
secours, disent-ils. Et elle est doublement
vraie cette phrase, en sa belle concision,
quand elle s'applique à des vieillards né-
cessiteux, qui savent — à n'en pas douter —
qu'ils n'auront pas longtemps à jouir des
quelques avantages qu'ils pourront se pro-
curer à l'aide de cette pension aussi désirée
que méritée.

Voilà plus d'une année — il faut le redire
— qu'ils patientent. Va-t-on les faire atten-
dre plus longtemps ? N'y aurait-il pas
cruauté à les laisser ainsi le bec dans l'eau
et à retarder l'heure enfin venue où ils
pourront, à l'aide de cette subvention, allé-
ger l'amertume de leur vie de souffrances
et de misères à son déclin ?

On nous traitera peut-être d'enfonceur de
porte ouverte, cela nous est bien égal. Nous
croyons aller au-devant du désir des retrai-
tés en demandant à l'autorité compétente
d'user à leur égard de cette délicatesse de
procédé qui honore celui qui oblige et qui
double le prix du service rendu.

Le décret accordant les pensions dit que
celles-ci courent à partir du 1^{er} janvier 1899,
mais il ne dit pas, sauf erreur, si la pen-
sion est payable d'avance.

Le Nouvel-An est l'époque des cadeaux.
Il en est peut-être parmi les vétérans né-
cessiteux qui n'ont plus l'habitude de rece-
voir des présents.

Le Conseil d'Etat ne ferait-il pas acte mé-
ritoire en faisant parvenir aux ayants-droit
le premier trimestre de leur pension la
veille du jour de l'An ou au plus tard le
jour du Nouvel-An ?

Poser la question, c'est faire au gouver-
nement une obligation d'y répondre par
l'affirmative et par conséquent de la résou-
dre de cette façon. W. B.

Nos Correspondants

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1898.
Monsieur le rédacteur,

Une correspondance anonyme, publiée
par *La Sentinelle* dans son numéro du 13
décembre dernier, prend vivement à partie
le Conseil d'administration du Casino-Thé-
âtre.

Nous vous serions obligés de bien vouloir

nous accorder l'hospitalité de vos colonnes
pour répondre aussi brièvement que possi-
ble à cette lettre, qui fourmille d'inexac-
titudes et d'imputations malveillantes à
notre égard.

Tout d'abord, il n'est pas exact que, l'an-
née dernière, ce soit l'administration qui
n'ait pas voulu de directeur. Elle avait traité
avec M. Fontenelle, qui est parti au bout
de quelques semaines sans avoir rempli
aucun de ses engagements, et en laissant
chez nous de pauvres diables d'artistes qu'il
a fallu rapatrier.

Il ne pouvait être question, à ce moment-
là, d'engager un nouveau directeur. Nous
avons donc, pendant l'hiver 1897-1898, es-
sayé de nous contenter des troupes de pas-
sage, et cet essai n'a pas trop mal réussi.
Tous les amateurs du théâtre que nous avons
consultés s'en sont déclarés satisfaits. C'est
ce qui nous a engagés à le continuer quel-
que temps encore. Mais ce système n'est
pas sans nous causer, à certains égards, un
préjudice matériel, puisqu'il nous a obligés
à diminuer sensiblement le prix de location
du café.

Il n'est pas exact non plus que nous nous
soyons trouvés cette année en présence des
candidatures indiquées par le correspon-
dant de *La Sentinelle*. Seul, parmi les noms
cités, M. Bornier nous a fait des offres. Or,
nous avons eu M. Bornier comme directeur
pendant la saison 1896-1897, et nous ne te-
nions pas à recommencer. On nous per-
mettra de ne pas insister sur ce point. Rap-
pelons seulement que M. Bornier est parti
sans remplir non plus ses engagements et
en laissant ses artistes dans une situation
des plus précaires.

Il n'est pas exact que nous ayons fait cette
année de nouvelles démarches à Besançon.
C'est le directeur du théâtre de cette ville
qui nous a fait des avances ; des pourparlers
ont eu lieu et n'ont d'ailleurs pas abouti, à
notre grand regret.

Quant aux chiffres avancés par le corres-
pondant de *La Sentinelle*, ils sont tout à fait
fantaisistes. Nous ne voulons pas ici entrer
dans des détails.

Bornons-nous à retenir la seule accusation
grave qui soit lancée contre nous, celle de
préférer les troupes de passage à une troupe
à demeure afin d'empocher de plus fortes
recettes de location, dans l'intérêt des ac-
tionnaires. « Messieurs les financiers et ac-
tionnaires du théâtre aiment mieux les
intérêts de leur bourse que les intérêts de
la population », nous dit-on. A cela, nous
n'avons qu'une réponse à faire, mais elle
nous paraît concluante : jamais les action-
naires du Casino-Théâtre n'ont touché un cen-
time d'intérêts ni de dividendes, et nous ne
pensons pas qu'ils en toucheront jamais.

Les revenus locatifs de l'immeuble sont
employés au service de la dette et à l'entre-
tien du bâtiment ; le surplus, quand il
existe, est versé dans un fonds spécial de
réserve, constitué en vue d'importantes ré-
fections qui s'imposeront à bref délai, et
pour lesquelles ce fonds sera du reste loin
de suffire.

Les sociétés locales ou les entreprises de
bienfaisance qui utilisent le théâtre peuvent
dire si, dans notre administration, l'« ado-
ration du veau d'or » domine tout le reste.
Il ne nous serait pas difficile de faire la
preuve du contraire. En attendant, nous ne
craignons pas qu'on nous cite une seule
bille dans laquelle un théâtre, propriété

privée, soit exploité en tenant compte davantage des intérêts du public que ce n'est le cas à La Chaux-de-Fonds.

Nous avons dû faire depuis deux ans, aux troupes de passage, qui ne font pas une recette suffisante, d'importants rabais. Le prix normal de la location de la salle étant de 100 fr., il nous est souvent arrivé de l'abaisser, suivant les circonstances, à 75 fr., à 50 fr., à 25 fr... ou même à rien du tout. C'est ainsi que, pas plus loin qu'hier soir, la tournée Vast, étant donné le montant peu élevé de sa recette, n'a versé que 25 fr. de location. Ce sont là de véritables subventions accordées par la société du Casino-Théâtre aux troupes de passage.

Ces rabais nous causent certainement un préjudice sensible; mais, si nous exigeons toujours de tous les directeurs le paiement complet de la location, quel que soit le résultat de la soirée, notre ville ne tarderait pas à être rayée des itinéraires des troupes, ce qui ne serait certainement pas dans l'intérêt du public.

Le repoche qu'on nous adresse d'« empocher » la subvention communale est absolument immérité. Cette modeste subvention de 1500 fr., qui est accordée au théâtre, et non à un directeur, et qui, suivant l'expression du correspondant de la *Sentinelle*, « passe par un tour d'escamotage dans la poche des actionnaires », est portée, depuis que nous n'avons plus de directeur, sur un compte spécial de subvention; lorsque ce compte sera assez cossu pour nous permettre de subventionner convenablement une bonne troupe pendant une saison, nous ne manquerons pas de le faire; en attendant, il a toujours été bien entendu que la subvention communale ne servirait à aucun autre usage.

Quant à engager, comme on nous le conseille, un directeur convenable avec la subvention actuelle, c'est chose absolument impossible. Notre public amateur du théâtre n'est décidément pas assez nombreux. Alors que la recette moyenne devrait être de 7 ou 800 fr. par soirée pour couvrir les frais d'une troupe de qualité moyenne jouant deux fois par semaine, nous voyons d'excellentes troupes de passage, venant à des intervalles assez espacés, faire des recettes de 4 à 500 fr., quelques fois moins!

Le jour où une subvention suffisante sera mise à la disposition d'un directeur, nous serons les premiers à faire entendre qu'il y ait sur notre scène, pendant la saison d'hiver, la bonne troupe permanente que devrait avoir une ville de l'importance de la Chaux-de-Fonds.

Malheureusement, les dispositions dont a fait preuve jusqu'ici l'autorité communale dans la question du théâtre ne nous permettent pas d'espérer que ce jour soit bien rapproché.

Dans ces conditions, les difficultés d'ex-

ploitation de notre Casino-Théâtre sont si grandes, et l'administration en est si difficile, que la question s'est posée de savoir s'il ne conviendrait pas de liquider la société et d'affecter l'immeuble à une autre destination.

S'il faut en arriver là, ce qui n'est nullement impossible, le public chaux-de-fonnier finira par reconnaître, peut-être un peu tard, que la société et les administrateurs du Casino-Théâtre ne méritent pas les accusations malveillantes dont ils sont l'objet.

Recevez, Monsieur le rédacteur, etc.

Le Conseil de l'Administration du Casino-Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 18 décembre.

Monsieur le rédacteur,

Dans le *National* de ce jour l'administration du théâtre par l'organe de son secrétaire qui est en même temps le rédacteur de ce journal essaie de protester contre les faits signalés dans la correspondance que vous avez bien voulu publier.

Ces messieurs réussissent à ne rien prouver du tout, si ce n'est qu'ils ont eu des demandes pour la direction; ils ne relèvent que le nom de M. Bornier, mais ne parlent pas de M. Bienfait un artiste qui n'a laissé ici que sympathie et amis; bref, ils reconnaissent avoir eu des demandes pour la direction. Puis ils disent qu'un directeur a de la peine à faire ses affaires que la subvention et les recettes sont insuffisantes; (nous sommes d'accord;) que le prix de la location est habituellement de 100 fr., mais que cela leur est déjà arrivé de la louer à 75, 50 et même 25 fr. Combien de fois? Du reste dans une lettre je n'ai parlé que des troupes de passage laissant de côté les concerts, les représentations de gymnastique, les bals, les ventes et tombolas qui utilisent la salle du théâtre et qui doivent également rapporter quelque chose aux actionnaires du théâtre. Ces messieurs disent ensuite que les actionnaires du théâtre ne touchent aucun dividende, que le surplus du rapport de l'immeuble sert à faire un fonds de réserve. Je n'ai pas à discuter la décision prise entre eux, mais pour moi que les actionnaires touchent chaque année leur dividende ou qu'ils le laissent s'accumuler, c'est la même chose.

Enfin point essentiel, ils ne nient point palper la subvention de la Commune, à laquelle ils n'ont pas droit et ils disent qu'ils la mettent de côté parce qu'elle est plus en sûreté dans leurs poches que dans la caisse communale. Et bien, moi je ne suis pas tout à fait du même avis. Je préférerais que la Commune conservât pendant les années où il n'y aurait pas de directeur fixe la subvention théâtrale pour la donner l'année suivante au directeur qui viendrait avec une bonne troupe.

Le même.

qui la connaît. Ma chère et douce Louise, qui a passé quelque temps dans la vallée de la Vienne avant d'être enfermée au couvent des carmélites, s'était éprise pour Marguerite d'une tendre amitié... mais je l'ai su seulement sans pouvoir entendre parler de mademoiselle de Nangis à Louise, dont j'avais été cruellement séparé depuis ce temps.

— C'est pourtant cette liaison passagère des deux femmes qui tiennent tant de place dans notre vie qui nous a réunis.

— Oui; à leur nom, les simples rapports que nous avions eus sont devenus une union intime; car tu m'as appris, avec le sort étrange de ta sœur, un grand secret de famille, et rien ne réunit autant les hommes qu'un secret partagé.

— Tu me l'as bien prouvé, mon brave Marcel, en prenant ta part de mes tristesses, de mes recherches vaines.

— Je conçois, maintenant d'après cette révélation, d'après cette beauté, cette intelligence, entrevues à travers les nuages, l'idéal que tu t'es formé de Marguerite de Nangis.

— Oh! lorsque j'ai considéré son existence dans cette froide mesure de la vieillesse, dans cette atmosphère plus froide et plus mortelle encore du cloître, j'ai trouvé qu'elle avait bien fait de s'y soustraire. Cette fuite, qui semble un crime, je l'en ai louée, au contraire. Elle n'était pas faite pour vivre là; elle a su se connaître et se réhabiliter elle-même en se rendant à la liberté. C'est une noble fierté, c'est un admirable courage.

— Mon Dieu, tu as raison; mais il reste à en connaître les suites.

Suite de la lettre de M. Pettavel.

Actuellement encore, l'Eglise, pauvre Eglise chrétienne, est bien loin de ce qu'elle devrait être; et parmi toutes les fautes qu'on peut lui reprocher à son devoir, il en est une sur laquelle j'insiste dans ce moment, c'est de ne s'être pas suffisamment préoccupée du salut matériel et moral des classes humbles et laborieuses de nos populations. Assurément nos Eglises, toutes nos Eglises se sont rendu coupables de paresse et d'égoïsme satisfait lorsqu'elles ont laissé se creuser entre elles et une notable partie du peuple la scission qui existe visiblement. En tout ceci, Monsieur, je livre l'Eglise chrétienne à votre jugement sévère; dites-en du mal! Vous n'en pourriez dire plus que nous n'en pensons; dites-en du mal et cela nous fera du bien; l'Eglise n'a jamais marché plus droit que lorsqu'elle a été accablée de haines et de persécutions. — Quant aux pasteurs, Monsieur, je ne veux pas non plus les soustraire au procès sommaire que vous leur faites sans doute; parmi les serviteurs ou les chefs de l'Eglise (comme vous voudrez), il en a été beaucoup d'indignes, et vis-à-vis de ceux qui, à toutes les époques, ont forfait à leur ministère, nous sommes encore moins tendres que vous, Monsieur, et vous le savez bien puis qu'il y a quinze jours vous nous prétiez de nous envoyer en enfer. Du reste, nous sommes tous des hommes souffrant de bien des imperfections, nous savons mieux que personne tout ce qui nous manque et, à nous aussi, il nous est bon d'être critiqués et jugés, ce qui, reconnaissons-le, ne nous fait pas défaut. Et puis, aujourd'hui, nous vivons assez de la vie de tout le monde pour que chacun sache le degré de confiance qu'on peut avoir en nous; notre vie de tous les jours, qui parfois nous accuse, est aussi notre meilleure défense.

Et maintenant, Monsieur, que je vous ai fait les concessions qui devaient être faites, il faut être juste aussi. Vous parlez de dix-neuf siècles de prédications infructueuses qui ont laissé l'homme ni meilleur, ni pire qu'à l'époque de Jésus de Nazareth. Ici, Monsieur, je proteste au nom de l'histoire et de la vérité. Ah! si l'Eglise a eu de sombres périodes, elle en a eu d'admirablement lumineuses aussi et d'assurément glorieuses, et si elle a erré et chuté même, elle a du moins accompli un travail colossal et indubitablement béni. Elle a été et elle est encore la meilleure école du meilleur amour et du plus pur idéal; elle est l'inspiratrice des sentiments les plus nobles et les plus généreux; elle est le théâtre des plus beaux dévouements et des plus grandes actions; c'est elle qui a édifié tout ce qui est bon dans nos législations actuelles; c'est elle qui a créé et développé notre civilisation chrétienne qui, hormis de graves lacunes encore, est incontestablement très

— Hélas! oui. J'ai vu les souffrances de ma sœur sous une oppression cruelle; mais je ne sais rien de ce qu'elle a pu éprouver d'humiliations, d'angoisses, de misère, dans une liberté dangereuse. Et tout cela, souffrances, dangers, elle l'a subi à cause de moi, parce que ma naissance est venue tout lui enlever pour le reporter sur ma tête!... c'est horrible à penser.

— Gaston...

— Mais de quel droit a-t-on fait de moi le bourreau de ma sœur? Ai-je demandé ce partage odieux qui dépouille toute une famille pour créer un seul héritier? ai-je consenti à cette iniquité? Pourquoi donc suis-je investi seul de ces titres, de cette immense fortune, qui, en dépit de moi-même, vient me donner un sceau de rapacité féroce, d'avarice implacable, d'indigne tyrannie, et qui me sont cent fois plus lourds, plus insupportables que la misère!

A ces mots le jeune duc fit un geste énergique de sa cravache, et lança son cheval plus rapidement, comme s'il eût eu hâte de s'élever hors des ennuis qui le bourreau laient depuis si longtemps, d'avancer quelque chose dans sa destinée.

— Tout cela sera réparé, va, Gaston! dit Marcel en galopant à ses côtés. Il y a toute la puissance du monde dans une ferme volonté.

— Oh! je ne m'abuse pas, ami, dit le duc de Nangis d'un ton plus calme; je sais bien que mes démarches personnelles sont à peu près insensées... Il me semble bien que si je voyais ma sœur, je la reconnaîtrais à un air de famille, au son de sa voix, à cet aspect de grandeur souveraine qu'on m'a dit répandu en elle..., surtout à l'inspiration de

supérieure à la civilisation romaine du premier siècle. Oui, Monsieur, l'humanité présente est meilleure que l'humanité passée. Il y a eu un immense progrès de l'une à l'autre et ce progrès est dû à la pensée chrétienne et au travail de l'Eglise chrétienne. Vous me direz peut-être: Et la Révolution française? La Révolution française a été une explosion de principes chrétiens dans un milieu qui n'avait plus de chrétien que le nom et les formes. Il y a eu, j'en conviens aussi, d'étranges scissions entre le monde chrétien, l'Eglise chrétienne et l'esprit chrétien; ces trois éléments ont marché souvent séparément, ils ont agi même en luttant l'un contre l'autre, ce qui a donné lieu dans l'histoire à d'étranges malentendus. Au siècle dernier, l'Eglise chrétienne avait répudié l'esprit chrétien; au moment de la Révolution le monde soi-disant chrétien a répudié l'Eglise chrétienne, et c'est par un élan de meurtriers et de brigands que l'esprit chrétien, déposé dans les consciences préalablement par l'activité de l'Eglise au temps où elle était vivante, est rentré dans la place. — L'Eglise chrétienne mérite d'être critiquée, jugée, blâmée, accablée, persécutée; elle mérite d'être prise en considération comme l'élément capital de l'histoire de ces dix-neuf siècles, et je suis certain de ne pas me tromper en ajoutant, comme l'élément capital de l'histoire des siècles futurs.

Que vous le vouliez ou pas, Monsieur, que vous souriez ou que vous haussiez les épaules, il n'en est pas moins que l'Eglise chrétienne, même dans son état de division et d'humiliation, est une puissance formidable et indestructible avec laquelle il faut nécessairement compter. Elle repose sur deux bases inébranlables qu'aucune révolution humaine ne pourra saper. Ces deux bases sont: la conscience religieuse innée en toute âme d'homme et l'Evangile de Jésus-Christ. Je vous crois très forts, Monsieur, vous et les vôtres; je sais qu'un mouvement populaire peut dépasser infiniment les prévisions de ses initiateurs; je sais qu'un soulèvement sauvage peut massacrer des milliers d'hommes, des milliers de chrétiens et de pasteurs; je sais que l'Eglise chrétienne peut être momentanément détruite; cela s'est vu, cela se verra peut-être encore! Jamais on ne détruira ces deux puissances immortelles: la conscience religieuse de l'homme et l'Evangile de Jésus-Christ. Et sur ces deux bases indestructibles, l'Eglise chrétienne se relèvera toujours de toutes ses cendres et de tous ses cadavres! — Vous trouvez, Monsieur, que j'emploie peut-être de biens grands mots? Je pense aux Arméniens, aux Stundistes de Russie et à certains cris de: «Mort aux protestants» entendus récemment dans les rues de Paris. Tout cela fait du sujet que nous traitons un sujet grave!

mon cœur... Mais tout cela c'est presque des chimères, bonnes seulement à tromper mon ennui... Mon seul espoir sérieux repose sur les recherches de la police. M. de la Reynie a mis tous ses agents à mon service, et porte une investigation active parmi les femmes étrangères à Paris, dont le nom, le pays, l'existence, sont restés à peu près inconnus.

— Il ne sait pourtant rien de l'intérêt qui te guide?

— Non, sans doute. Pour lui, il ne s'agit que d'une jeune femme du Poitou, dont le sort, probablement misérable, aurait été confié à ma sollicitude.

— Mais s'il découvre cette femme, et trouve en elle mademoiselle de Nangis.

— Oh! peu importe alors!... Je serai heureux, je serai fier, j'aurai retrouvé ma sœur!... Lorsque le cœur est satisfait on est bien fort pour tout supporter, pour supporter l'humiliation même, si elle devait naître de la condition dans laquelle Marguerite aurait vécu. Et quand ma sœur sera près de moi je lui rendrai une position assez haute, assez brillante pour imposer au monde, qui ne sait plus rien qu'admirer devant ceux qui l'éblouissent.

En s'entretenant ainsi, les deux jeunes officiers arrivèrent à Paris.

Ils descendirent de cheval aux portes du Louvre, où Gerfort devait se rendre près du capitaine Villequier, commandant des gardes de la reine.

Lorsque le jeune lieutenant eut réglé les affaires de son service, il emmena Gaston dans le logement que lui-même occupait dans le palais, et les deux amis y déjeunèrent ensemble. (A suivre).

3 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LES VOLEURS DU PONT NEUF

TABARIN

PAR

CLÉMENCE ROBERT

— Et c'est là, Gaston, demanda tristement son ami, le seul être qui t'ait parlé de ta sœur.

— Non, répondit Nangis. Je couchai dans le voisinage, et, le lendemain, je parcourus la vallée. Ses habitants, au bout de huit années, n'avaient pas perdu le souvenir de la belle demoiselle de Nangis; ils me la peignaient en disant qu'elle avait l'air d'une souveraine, mais le cœur d'une vraie femme; la voix un peu hautaine, mais prononçant toujours des paroles de bonté; et que cet air de grandeur, tout particulier en elle, servait seulement à ce qu'il y eût plus de respect dans l'affection qu'on lui portait. Ainsi, je connus réellement ma sœur, Marcel. Pourtant... quoique ce soit bien puéril... cette voix, d'abord mystérieuse, que j'ai entendue près de moi appeler Marguerite, a peut-être été pour beaucoup dans ma décision inébranlable de la retrouver.

— Oh! il y a surtout en toi le pressentiment qu'elle en est digne. Ta sœur est sans doute douée d'un grand attrait pour tout ce

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs, à Paris.

La conscience religieuse en l'homme est la plus profonde faculté de notre âme, elle est comme le vrai fond, comme l'essence spirituelle de notre être. Je n'en veux pas discuter au point de vue philosophique, à quoi bon; le sentiment religieux est un fait universel, un fait indiscutable, un fait d'observation scientifique; ce n'est que chez les êtres égarés par des raisonnements subtils ou abrutis par les excès de la vie animale que la notion de la divinité et le sentiment religieux s'affaiblissent au point de sembler n'être plus; chez tout être humain normal le sentiment religieux existe à l'état de faculté naturelle. Vous faites appel à la nature et à ses lois, Monsieur, eh bien, j'affirme que la religion est la grande loi de la nature qu'aucun homme ne saurait nier. Plus j'avance dans la vie, plus je reçois de confidences bien intimes et sincères (notre vocation nous appelle à tout entendre) et plus aussi je suis étonné de trouver au fond de tout cœur d'homme, comme premier souvenir, comme besoin impérieux, comme règle nécessaire, comme aspiration suprême et comme espérance dernière... le sentiment religieux. Or, Monsieur, ce sentiment naturel demande, non pas à être combattu (on ne combat pas les lois universelles, vous le dites vous-même, Monsieur le Rédacteur), mais à être satisfait. Et ce n'est pas par la promesse d'un avenir terrestre meilleur et d'une rénovation sociale prochaine et d'une humanité meilleure que vous donnerez satisfaction au sentiment religieux; il lui faut autre chose, il lui faut la vie morale et surnaturelle, il lui faut la vie éternelle! Monsieur, un parti qui veut diriger les hommes, exercer une influence profonde sur eux et réaliser par eux et avec eux un programme de vie humaine complet, devra tenir compte de la conscience religieuse de tous les hommes et donner satisfaction au sentiment religieux, sous peine d'échouer fatalement et de disparaître.

Puis j'ai parlé de l'Evangile de Jésus-Christ. Permettez, Monsieur le Rédacteur, que dans ce moment nous laissons de côté toute idée d'Eglise et de pasteurs; faisons abstraction des dix-neuf siècles écoulés et ne considérons que la personne de Jésus-Christ, la vie de Jésus-Christ et l'Evangile de Jésus-Christ. Eh bien, j'affirme que jamais, au cours des siècles, la vérité n'a été présentée aux hommes d'une manière plus complète, plus pure, plus simple, plus belle, plus émouvante! «Le remède de l'Evangile, dites-vous, Monsieur, c'est l'oubli, le sacrifice de soi-même, le renoncement, le refrènement des instincts, la lutte contre la chair et ses passions.» Oui, cela c'est une partie de l'Evangile, mais c'en est la moindre; l'autre partie de l'Evangile, qui en est la partie essentielle, c'est l'amour, la charité, c'est le pardon, c'est la perfection dans tous les domaines, c'est la recherche du bien, du beau, du vrai, c'est la vie, la vie riche, abondante, complète, c'est la force, la paix, la joie; c'est le royaume des cieux, à savoir la société humaine transformée et vivant sur la terre déjà dans le monde spirituel, ensuite de la vie de sainteté, de justice, de lumière, de gloire et de bonheur parfaits. Et c'est là ce que vous appelez, Monsieur, un «système de mortification, d'effacement et de lutte contre soi-même, système creux et vain!» Ah! Monsieur, je sais que vous avez lu l'Evangile, vous le connaissez peut-être aussi bien que je le connais moi-même; mais, pour parler comme vous le faites, j'ai l'impression que vous n'avez lu l'Evangile qu'au travers des faiblesses, des inconséquences et des fautes des chrétiens; vous ne l'avez lu qu'au travers de l'histoire de l'Eglise; et lu sous ce jour-là, à cette fausse lumière, l'Evangile n'était plus lui. Monsieur, veuillez le relire pour lui-même, sans parti pris et avec votre cœur, violent et amer souvent, mais je crois toujours généreux aux petits de la terre, lisez-le avec ce cœur-là... et vous devriez convenir que «jamais homme n'a parlé comme cet homme.» — Puis, Monsieur, vous dites plaisamment et avec un accent de léger persiflage que l'Evangile fait des «hommes sincères et loyaux des agneaux sans tache faciles à manger pour les loups!» Oui, Monsieur, des agneaux blancs de pureté et de douceur, mais qui, dans l'histoire du monde, ont été des lions de force et de majesté et des taureaux et des aigles

attelés au char du progrès. Le christianisme ne compte plus ses héros et ses guerriers, et ses savants et ses bienfaiteurs de l'humanité et ses explorateurs et ses pionniers dont bon nombre marchent à la tête de la civilisation. L'Evangile de Jésus-Christ est le divin éducateur des hommes et j'affirme en terminant qu'aucun système religieux, philosophique ou social ne répond mieux à la nature humaine tout entière que l'Evangile de Jésus-Christ!

Je conclus. Le sentiment religieux de l'humanité, élément essentiel de notre être, demande avant tout et par-dessus tout l'Evangile de Jésus-Christ qui est l'expression la plus élevée et la plus parfaite de la vérité religieuse. La force d'attraction et d'attachement de ces deux éléments l'un pour l'autre est la puissance morale la plus considérable qui existe au monde. La prépondérance et la victoire définitive sont assurées dans l'histoire du monde à ceux qui sauront le mieux employer cette puissance suprême.

Encore un mot! Après cet exposé de franchise, me permettez-vous un trait d'audace, Monsieur le Rédacteur? Vous me remettiez à ma place dans une nouvelle «note rédactionnelle!» Mais auparavant laissez-moi dire encore ceci: «Pensez des Eglises ce que vous voudrez, dites des pasteurs ce que bon vous semblera, je vous les abandonne, ces éléments très humains. Veuillez respecter l'Eglise chrétienne, comme fait historique capital! Mais surtout mettez à la base de votre socialisme l'Evangile de Jésus-Christ; comprenez-le comme vous voudrez, interprétez-le à votre sens, tâchez de l'expliquer mieux que nous ne l'avons fait. — Faire du socialisme chrétien, allez-vous me dire, à la suite de Stöcker, Naumann, Decurtins, de Mun, Fallot? — Oui, peut être. Mais encore, non! Faites plutôt du christianisme tout pur à la suite de Jésus-Christ seul, et votre socialisme conquerra le monde et nous vous suivrons!

Paul PETTAVEL, pasteur.

Note de la Rédaction. — Ne vous semble-t-il pas que nous dévions quelque peu, Monsieur le Pasteur? Nous parlions d'une régénération sociale qui ne pourrait être accomplie, selon vous, que par la lutte contre l'égoïsme. Et voici que vous ne m'entretenez plus que de l'église chrétienne et du sentiment religieux. Quant à la première, vous vous êtes chargé de lui faire suffisamment son procès. Il y aurait cruauté à insister. Ce que vous n'avez cependant pas assez dit c'est que si l'Eglise a engendré des dévouements, elle a été aussi une école de fanatisme, c'est qu'elle a été trop souvent et qu'elle est encore en maintes circonstances au service des puissants du jour, c'est qu'elle a failli à sa belle mission qui était de prêcher la loi d'égalité et d'amour, c'est qu'elle a barré souvent la route aux conquêtes de l'esprit humain, c'est qu'elle ne s'est pas bornée à cultiver les préjugés et l'erreur mais qu'elle a lâchement persécuté, torturé quantité de nobles esprits. Faut-il évoquer Giordano Bruno Michel Servet, etc.

D'autre part, le sentiment religieux dont vous faites grand état, qu'est-ce autre chose que l'aspiration passionnée et éperdue de toute créature humaine au bonheur? Vous le placez dans une existence supra humaine, nous disons qu'il faut le poursuivre dans ce monde. Nous le reprocheriez-vous?

Pour l'atteindre, ce bonheur, et non seulement pour nous-même mais pour tous, nous ne nous contentons pas de bercer la douleur humaine par les mirages de l'au delà. Quelques-uns des nôtres parmi les plus grands et les plus purs se sont enrôlés sous la bannière du Christ, c'est vrai. Mais chaque fois qu'un laïque entreprend d'expliquer à sa façon l'Evangile ou bien vous ne lui faites pas l'honneur de discuter avec lui, ou bien vous le traitez en ennemi. Oh! je ne parle pas pour moi qui suis peu enclin aux disputes théologiques et très peu versé dans ce domaine comme dans malheureusement beaucoup d'autres. Mais je connais quelqu'un pour lequel vous êtes rempli de respect — dites-vous — et qui sait, l'ayant expérimenté, que MM. les pasteurs préfèrent rester étrangers à beaucoup de discussions relatives à certains passages de l'écriture. Non, vous ne suiviez pas le vrai chrétien qui, obéissant aux préceptes de son maître, vendrait ses biens pour les donner aux pauvres, se réfugierait dans sa chambre haute pour prier, mépriserait les pharisiens et les hypocrites, vivrait de la vie des hum-

bles, des petits, des dédaignés, jetterait aux riches, aux puissants les paroles d'avertissement et de menace, car le suivre ce serait rompre avec tout ce qui fait votre force, votre puissance, votre orgueil. Ce serait rompre avec cette Eglise elle-même, comme le fit ce grand et noble génie qui, des ténèbres de la Russie, nous lance le pur rayon de sa vie, en exemple.

En regard de l'admirable Tolstoï, que pèsent je vous prie, les discoureurs tels que ceux cités par vous à la fin de votre lettre!

Celui-là a fait du christianisme tout pur à la suite de Jésus-Christ seul.

Le suivez-vous?

Renote de la Rédaction. — Dans une 3e lettre qu'il nous adresse, M. Pettavel se plaint des coquilles qui se sont glissées dans la première partie de sa 2e lettre. Nous avons déploré ces incorrections tout comme lui. — L'une est surtout par trop incompréhensible.

Nous lui faisons dire: Mon éducation très sensée répugne à tout ce qui est restrictif de la liberté; c'est très suisse qu'il faut lire et que M. Pettavel avait écrit.

Après cela, notre collaborateur occasionnel reconnaît lui-même qu'il a une écriture déplorable. Nous sommes d'accord avec lui quand il dit que cela n'excuse pas tout, mais nous nous empressons d'ajouter que cela doit rendre tout particulièrement indulgent pour les typos qui doivent déchiffrer.

La Suisse socialiste

ZURICH. — Au Conseil municipal du Zurich. — Le Conseil municipal a voté pour 397,000 francs de crédits supplémentaires. Il a chargé la municipalité d'examiner la question de la reprise par la ville des installations pour la crémation, avec suppression des droits perçus pour les incinérations ainsi que le casernement du corps de police.

BERNE. — Votation communale. — Dans la votation communale de dimanche, les crédits supplémentaires pour 1897 ont été votés par 3319 voix contre 1863. Par contre, le budget de la ville pour 1899 a été repoussé par 2951 voix contre 2268.

— Grutli bernois. — Dimanche a eu lieu à Bienne l'assemblée des délégués de l'association du Grutli du canton de Berne. Dix-huit sections y étaient représentées par 31 délégués. La matinée a été consacrée au règlement de diverses affaires d'ordre intérieur. Bienne a été confirmé comme Vorort. La séance de l'après-midi a été consacrée à la discussion du projet de loi d'impôt. M. G. Muller, député au Grand Conseil a présenté un rapport sur cette question. Après une discussion animée, l'assemblée a décidé d'adresser au Grand Conseil une pétition énumérant une série de demandes, de l'accomplissement desquelles l'association fait dépendre son adhésion à la nouvelle loi sur les impôts.

— Elections municipales. Victoire socialiste. — Dimanche a eu lieu l'élection en renouvellement de 20 membres, soit un quart du Conseil municipal. En voici le résultat:

Sont élus: 8 radicaux, 5 conservateurs, 3 socialistes de l'Union ouvrière, 2 socialistes de la liste libre (Grutli).

Les radicaux perdent 6 sièges, qui se répartissent entre les conservateurs et les socialistes.

Le Conseil municipal sera donc composé de 36 radicaux, 19 conservateurs et 25 socialistes.

ZOUG. — Election fédérale. — M. Hildebrand a été réélu aujourd'hui député au Conseil des Etats, par 2078 voix.

La vie locale

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Ulysse Jeanneret, pierriste-sertisseur, miné depuis longtemps par la phthisie.

Membre du Grütli et du Cercle Ouvrier, dévoué à l'organisation professionnelle, s'occupant avec intérêt et zèle de *La Sentinelle*, notre dévoué camarade se faisait partout aimer. En disparaissant, Ulysse Jeanneret laisse une très nombreuse famille à laquelle nous exprimons notre cordiale sympathie.

Fabrique de Spiraux. — Cette après-midi a eu lieu à l'Hôtel Central une 2^{me} assemblée générale extraordinaire de la société suisse des spiraux. A l'unanimité de 182 voix, représentant 477 actions, l'assemblée a confirmé la décision prise par une 1^{re} as-

semblée de créer une nouvelle fabrique de spiraux mous à la Chaux-de-Fonds.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance fr. 22, pour l'Orphelinat des Jeunes garçons, collecte faite aux «Amis de la Montagne» samedi 17 courant.

(Communiqué).

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance, par l'entremise de M. Ed. Robert, la somme de Fr. 21.35 pour le Dispensaire, produits de collectes faites à la Brasserie du Globe, lundi 19 courant; pendant le concert donné par «Les remplaçants», groupe d'amateurs de notre ville.

(Communiqué).

L'Ouvrière a reçu avec reconnaissance, pour le droit de l'orphelin, fr. 13, provenant des fossoyeurs de M. Eugène Montandon.

Merci aux généreux donateurs.

Le Comité.

— L'abondance des matières nous oblige à regret de renvoyer au prochain numéro diverses communications et notamment une nouvelle liste de la Tombola en faveur de la Fanfare du Grütli.

Supplément. — A ce numéro est joint un supplément d'annonces de quatre pages.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Berne, 20 décembre. — Le Conseil national reprend la discussion du budget.

M. Hirter propose d'accorder aux chefs des bureaux des postes de 1^{re} classe qui ont 25 ans de service, le maximum de fr. 4500, tandis que le Conseil fédéral n'accorde que fr. 4025 et cela à partir de 17 ans.

La proposition Hirter est repoussée par 39 voix contre 27.

Le budget des Postes est approuvé sans modifications.

Administration des Télégraphes. — M. Muri propose une augmentation de fr. 5700 pour les porteurs de dépêches. Cette proposition est repoussée par 45 voix contre 28.

Le budget est approuvé d'accord avec le Conseil des Etats.

La discussion du budget terminée, le Conseil passe à celle des postulats.

Le premier postulat relatif à l'impression des procès-verbaux des deux Conseils, est adopté après adhésion de M. Ruffli.

MM. Manzoni et Rossel développent leur postulat de réduire le budget militaire.

M. Muller, conseiller fédéral, déclare ne pas vouloir faire d'opposition et annonce le dépôt d'un rapport circonstancié à ce sujet.

Le postulat est adopté sans opposition après quelques observations de M. Jäger.

Séance levée.

Séance de relevée à partir de 3 heures.

Le Conseil des Etats siège à partir de 4 heures après midi.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 17 au 19 décembre 1898

NAISSANCES

Pietro Louis, fils illégitime, Bernois. Fiechter, Alice-Alexandrine, fille de David, menuisier, et de Louise-Cécile Chatelain née Tschumi, Bernoise.

Rubeli, Maurice-André, fils de Théophile-Ernest, directeur d'usine et de Juliette née Courvoisier, bernois.

Bédet, Armand-Raoul, fils de Jean-Armand, gainier, et de Louise-Césarine née Hugli, Vaudois.

MARIAGES CIVILS

Robert-Tissot, Lucien, manoeuvre-mécanicien, et Vaucher, Berthe-Eugénie, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Seiler, Ernest-Otto, boitier, Bernois, et Maire née Vuille, Laure-Athalie, horlogère, Neuchâteloise.

Reymond, Paul-James-Edouard, journalier, Neuchâtelois, et Iugold, Elisa-Cécile, horlogère, Bernoise.

Matthey, Juhod-Jules-Arthur, horloger, Neuchâtelois et Piemontesi Adèle-Louise, horlogère, italienne.

DÉCÈS

22564 Jacot-dit-Montandon, Eugène, époux de Susanne née Leschot, né le 22 août 1820, Neuchâtelois.

22565 Enfant du sexe féminin, mort-né à Paul-Emanuel Perrenoud, Neuchâtelois.

22566 Kurz, née Zwahlen, Barbara, veuve de Christian, Bernoise, née le 13 novembre 1809.

22567 Jacot, César-Aimé, époux de Lina-Anna Hild née Maurer, Neuchâtelois et Bernois, né le 21 juillet 1862.

22567 Kohler née Henzi Elisabeth, veuve de Christian, Bernoise, née en 1815.

Inhumée aux Eplatures: Nordmann Marie, fille de Aron et de Charlotte Didisheim, française, née le 11 novembre 1870.

Recensement au 1^{er} janvier 1898: 31,605 âmes.

AUX GRANDS MAGASINS D'ARTICLES DE MÉNAGE

TIROZZI & C^{IE}

Rue Léopold-Robert, 21

ETRENNES UTILES

Porcelaines, Faïences

Dîners, Déjeuners
Services à Thé
» » Café
» » Crème
Plats à Dessert

Verrerie

Grand choix en
VERRES à VIN
» » VERMOUTH
» » LIQUEURS
CARAFES
FROMAGÈRES, etc.

Articles de ménage

Balances à cadran
Fers à repasser
Corbeilles à pain
Plateaux
Tire-bouchons 673

Potagers à pétrole et accessoires émaillés

GUILLERS — COUTEAUX — FOURCHETTES

GLACES MIROIRS

Garnitures de Lavabos. Cachepots. Vases à fleurs. Jardinières.

LAMPES — LAMPES

à suspension

en tous genres

Calorifères à pétrole

BAS PRIX

BAS PRIX

MUSIQUE MILITAIRE

LES ARMES-RÉUNIES

SON PASSÉ ET SON PRÉSENT

PAR

— A. MATHIAS —

La brochure est en vente dans toutes les librairies et kiosques, et au local du Casino, les mercredi et samedi soir au prix de fr. 1.50. 694

JOUETS

FORT RABAIS

GRAND BAZAR DE LA CHAUX-DE-FONDS

en face du Théâtre

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

RICH. KOHL-SIMON

25 Promenade — CHAUX-DE-FONDS — Promenade 25

— Portrait genre et Photographie industrielle —

AGRANDISSEMENT PHOTOGRAPHIE EN TOUTE GRANDEUR

Prix défiant toute concurrence

— Facilités de Paiement —

OCCASION

Les grands stocks de marchandises pour Saison d'automne et hiver, tels que :

Etoffes pour dames, fillettes et enfants depuis fr. 1.— par mètre
Milaines Bouxkins, Cheviots pour hommes » » 2.50 » »
Outil imprimé, flanelle laine et coton » » 0.45 » »
Cotonnerie, toiles écruës et blanchies » » 0.26 » »

jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les MAGASINS POPULAIRES de MAX WIRTH, ZURICH.

Echantillons franco. Adresse : Max WIRTH, Zurich.

Magasin alimentaire

RUE DU PUIITS 6

Tous les jours Légumes frais et beaux Fruits. — Fruits du Midi. — Pommes de terre de premier choix. Haricots secs du pays et Haricots au sel de Saxon. Conserves : Petits pois depuis 50 cent. la boîte. 666

Se recommande,

M^{re} L. Beeger-Deleule.

CAFÉ DES ALPES

Le soussigné porte à la connaissance de ses amis, et du public en général, qu'il a repris le

CAFÉ DES ALPES

tenu précédemment par M. C. DUBOIS.

Il espère, par un service actif et des consommations de 1^{er} choix, mériter la confiance qu'il sollicite.

EXCELLENTE BIÈRE

de la Brasserie de la COMÈTE.

ULRICH FRÈRES

BILLARD

Se recommande

Joseph SOLARI.

Grande salle à la disposition des sociétés. 674

CAFÉ BRASSERIE

STUCKY

près de La Gare

Tous les jours

CHOUROUTE GARNIE

VÉRITABLES

SAUCISSES DE FRANCFORT

On sert pour emporter

Soupe aux Pois

MAGASIN D'ARTICLES DE MÉNAGE

ANTOINE SOLER

10^a, Rue de la Balance, 10^a

Vis-à-vis des 6 Pompes

Grand choix de porcelaine blanche et décorée. Dîners déjeuner, services à café, à thé et à crème. Plats à dessert, belle collection de tasses fantaisie. Garnitures de lavabo. Décors variés et nouveaux. Cristaux, services à vin, à bière et à liqueur.

Vases à fleurs. — Cache-pots.

Verrerie. — Faïence. — Poterie.

Services de table. Cuillers, fourchettes et couteaux.

Services à découper, qualité garantie.

Articles de ménage. Porte-poches, paniers de bouche-rie, fers à repasser, potagers à pétrole, veilleuses, ré-chauds, balances à cadran, paniers à pain, plateaux.

Assortiment complet de lampes suspension, lampes de table, riches et ordinaires, dernière nouveauté.

Faute de place, liquidation de fournaux à pétrole, cédés à très bas prix.

Grand choix. — Prix avantageux

ORFÈVRERIE

E. RICHARD-BARBEZAT

25, RUE LÉOPOLD ROBERT, 25

Immense choix d'argenterie en écrins, prix variant de Fr. 7 à Fr. 100. Pochons à soupe, cuillères à légumes et à café, couverts de table en argent 0,800 contrôlés.

Articles de ménage en métal argenté, garanti douze ans. 598

BIJOUTERIE

	Or 18 karats depuis Fr. 5.—	Argent 0,8000 Fr. 0.60	Plaqué or Fr. 1.—
Bagues	» » 5.—	» 0.75	» 2.—
Boucles d'oreilles	» » 5.—	» 0.80	» 1.50
Broches	» » 7.—	» 1.—	» 2.—
Bracelets	» » 20.—	» 5.—	» 3.—
Chaînes pour dames	» » 30.—	» 5.—	» 3.—
Chaînes p ^r Messieurs	» » 40.—	» 7.—	» 6.—
Sautoirs	» » 65.—		

ALLIANCES or 18 karats, ouvrantes et non ouvrantes, de fr. 12 à fr. 30
Téléphone Transformations et réparations de bijoux Téléphone

FIN DE LIQUIDATION

GRAND RABAIS

sur les articles restant en magasin

MERCERIE. --- BONNETERIE. --- AUNAGES

Mlle A^{le} Robert

successeur de SOEURS HELM & Cie

GRENIER, 4 et LÉOPOLD ROBERT, 3

Docteur PERROCHET

médecin - chirurgien - accoucheur

a repris ses consultations

tous les jours de 4 à 3 heures le dimanche excepté.

Consultations gratuites : le Mercredi et Vendredi de 8 à 9 heures du matin. 683

TRAITEMENT de toutes les maladies internes.

SPÉCIALITÉS :

Maladies des voies urinaires

Maladies des enfants

Rue Léopold Robert, 16, 1^{er} étage

Mme Fetterlé-Chautems

VERSOIX 7b

Laines à tricoter et à crocheter. Laines de Hambourg pour jupes, à 5⁰/₈₀ la livre.

Laines autruche toutes nuances. Laines Mosaïque pour couvertures. Pélerines, Figaros, Gants en laine. Fanchons en chenille, bas et chaussettes en laine. Bonnes Guêtres faites à la main. Jupons en laine pour dames et fillettes, très avantageux.

CORSETS

— ARTICLES DE BÈBÈS —

Langes. Cache-linges. Passe-corridor. Petites jaquettes. Capots et Capotes. Bonnets en laine. Bérêts. Brassières. Bavettes. Bas.

Toujours un grand choix de Véritables Gants de peau de Grenoble, garantis, pour Dames et Messieurs.

Cravates, Régates, Nœuds dans les formes et tissus les plus nouveaux, depuis 75 cent. pièce.

Sapins de Noël

Le public est prévenu que la vente des jeunes sapins sera dès cette année, et principalement pendant les fêtes de Noël, soumise à un contrôle sévère.

Toute personne qui vendra des jeunes sapins devra justifier de leur provenance par un certificat du propriétaire de la forêt où ils ont été coupés, s'ils proviennent de Suisse, ou s'ils proviennent de France par un certificat du maire.

Les contrevenants seront dénoncés à l'inspecteur des forêts qui sévira contre eux conformément aux prescriptions de la loi forestière et les sapins trouvés en leur possession seront saisis jusqu'à production de la pièce exigée. 679

Direction de police.

La fabrique Paul Grosjean-Redard, aux Geneveys-sur-Coffrane, demande de suite cinq à six remonteurs

et un metteur en boîtes.

Travail suivi et assuré. 689

Doreurs et Doreurs On demande de plusieurs bons ouvriers doreurs et bonnes ouvrières doreuses de mouvements et de roues, ainsi que de bonnes adou-

cisseuses. S'ad. au bureau de la Sentinelle.

Imprimerie de La Sentinelle.